

Rapport des vérificatrices des comptes pour l'année 2020

Conformément au mandat confié par les membres de la section lors de l'Assemblée générale du 2 novembre 2020, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de la section neuchâteloise de Club Alpin Suisse.

Notre contrôle a porté sur l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Sur la base des documents présentés, nous avons effectué nos vérifications et procédé à plusieurs sondages. Nous avons pu constater la parfaite tenue de la comptabilité par notre caissier, Jean Messerli.

Les pièces justificatives que nous avons vérifiées correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes.

Pour l'années 2020, les produits d'exploitations se montent à CHF 107'215.25. Les charges quant à elles s'élèvent à CHF 88'630.70, ce qui donne **un bénéfice pour 2020 de CHF 18'584.55.-**.

Nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et au Comité pour les comptes 2020.

Les vérificatrices remercient Jean Messerli pour son travail et pour son engagement au sein de notre section.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 15 février 2021

Catherine Abplanalp

Les vérificatrices :

Katy Helary